



L'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) est l'association faîtière réunissant la majorité des institutions sociales subventionnées du canton de Vaud.

Elle met au concours un second poste de

Responsable du pôle recherche et développement (80%), secteur mineur ou majeur
(à déterminer en fonction des compétences et de la complémentarité avec la collaboratrice en charge des deux secteurs actuellement)

Missions principales

En étroite collaboration avec la secrétaire générale et en binôme avec la collaboratrice responsable du pôle recherche et développement, vos principales responsabilités consisteront notamment à :

- Participer à l'évolution des prestations d'accompagnement des institutions membres ;
- Assurer une veille active des missions sociales ;
- Conseiller et accompagner les institutions membres dans leurs projets de développement et d'organisation ;
- Identifier et mobiliser des partenaires pour construire et animer des projets qui tendront à augmenter le niveau qualitatif de l'accompagnement en institutions ou de leurs missions ;
- Coordonner et animer des groupes de travail ;
- Représenter, défendre et faire valoir les intérêts des institutions membres ;
- Entretenir et développer des relations régulières avec les services de l'État et différents partenaires ;
- Favoriser les liens avec les institutions membres par une politique de communication active.

Profil

- Master ou expérience équivalente, dans les domaines des sciences sociales, des sciences politiques, de l'éducation sociale ou des administrations publiques ;
- Expérience professionnelle confirmée de 5 ans au minimum ;
- Compétences éprouvées dans la gestion de projets complexes ;
- Connaissances du tissu social vaudois est un atout ;
- Excellentes aptitudes pour communiquer, présenter et influencer (sens de la diplomatie et de la négociation) ;
- De nature organisée, proactive, rigoureuse et fiable, sens des responsabilités et capacité à travailler de manière autonome et en mode collaboratif ;
- Aisance rédactionnelle et esprit de synthèse.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Lieu de travail : Le Mont-sur-Lausanne

Renseignements : descriptif de fonction ci-dessous ou par téléphone auprès de Catherine Staub, secrétaire générale au 021 / 621 89 30.

En cas d'intérêt, votre dossier peut être adressé par courriel à catherine.staub@avop.ch, jusqu'au **25 juillet 2021**.

DESCRIPTION DU POSTE

1. Fonction : Responsable du pôle recherche et développement, secteur

Titulaire	
-----------	--

2. Liens hiérarchiques

Responsable direct	Secrétaire générale
Subordonnés	Aucun
Liens fonctionnels	Tous les collaborateurs de l'AVOP

3. Buts de la fonction (= Finalités)

1.	Participer à l'évolution des prestations d'accompagnement des institutions membres.
2.	Conduire des projets scientifiques qui tendront à améliorer le niveau qualitatif de l'accompagnement en institutions ou de leurs missions.
3.	Représenter, défendre et faire valoir les intérêts des institutions membres et de l'AVOP.

4. Responsabilités principales

Responsabilités 1 (correspond au but n°1)	R 1.1 : Participe proactivement à l'évolution des prestations d'accompagnement des institutions membres
	R 1.2 : Collabore à la définition des besoins en matière de prise en charge
	R 1.3 : Assure une veille active et littéraire de l'évolution des prestations d'accompagnement en vérifiant les pratiques dans les autres cantons et dans d'autres pays
	R 1.4 : Vérifie les implications économiques sur les budgets institutionnels des modifications des modèles d'accompagnement
	R 1.5 : Conseille et accompagne les institutions membres dans leurs projets de développement et d'organisation

Suite 4. Responsabilités principales

<p>Responsabilités 2 <i>(correspond au but n°2)</i></p>	<p>R 2.1 : Anime ou coordonne des projets pour construire des projets scientifiques qui tendront à améliorer le niveau qualitatif de l'accompagnement en institutions ou de leurs missions</p> <p>R 2.2 : Identifie et mobilise des partenaires pour participer aux projets susmentionnés</p> <p>R 2.3 : Organise le projet en respect des ressources, des délais et des moyens financiers et de la communication</p> <p>R 2.4 : Récolte, propose des solutions et construit une argumentation</p> <p>R 2.5 : Détermine les options et les priorise</p>
<p>Responsabilités 3 <i>(correspond au but n°3)</i></p>	<p>R 3.1 : Représente l'AVOP dans toutes les manifestations où c'est demandé</p> <p>R 3.2 : Participe aux groupes de travail / organes où la présence de l'AVOP est requise</p> <p>R 3.3 : Tisse le réseau utile à l'AVOP et entretient de bonnes relations avec les partenaires (Etat, autres associations faîtières, etc.)</p>

5. Validation – Signatures

Titulaire		Date :
Responsable de		Date :